

dire que l'on tend souvent des pièges pour se prendre soi-même. Nous savons tous à quelles raisons attribuer le silence de Mr. Ogden, ce n'est pas assurément à sa *grandeur d'âme* car elle s'est trop éloignée de lui au moment de son *fameux discours*; elle n'a pas pu revenir de si loin en si peu de tems; mais c'est à la conviction qu'a ce monsieur, qu'il est inutile de combattre contre la vérité.

L'on ne peut lire sans étonnement et en même tems sans rire, un passage qui se trouve dans le *Canadian Spectator* de Samedi dernier, qui fait sentir le ridicule dont se couvrent plusieurs *British residents* du Canada, par les détails qu'il leur plait donner sur le compte des Canadiens, de la Chambre d'Assemblée, &c. &c. aux Américains qui voyagent dans ce pays, à ceux d'entr'eux surtout qui ayant le malheur de n'avoir des relations qu'avec certains Messieurs, ont aussi celui de ne savoir les choses que très-imparfaitement. Ces Américains de retour chez-eux, sont naturellement portés à répandre les lumières que quelques politiques *peu clairvoyans* leur ont données sur l'état de nos affaires. . . . Non seulement ils communiquent *vivâ voce*, l'espèce de vertige qu'ils ont malheureusement contracté, les papiers public deviennent aussi les moyens de propagation de ces idées baroques que quelques *British residents* ont eu la fausseté et l'effronterie de leur donner sur nos usages, sur nos mœurs, sur notre politique. Témoin un morceau sous le titre de *Montreal* inséré dans le *New-York Enquirer*, écrit par un Américain qui avait sans doute éprouvé de la part des 'British residents,' un accueil aussi favorable sous le rapport de l'URBANITE que sous celui des efforts pour leur donner DES DETAILS NOMBREUX sur l'état et les INTERETS du pays. Nous mettrons sous les yeux de nos lecteurs, la traduction de cette partie qui nous concerne:—

"Après avoir parlé de la POLITESSE des 'English residents,' il continue en s'exprimant ainsi:—

"Les Canadiens par leur traité de Québec et par des lois subséquentes, se sont assuré pour eux-mêmes, de plus grands privilèges, que le peuple des Etats Unis n'en possède, même dans le gouvernement qu'ils ont créé et adopté; néanmoins, quoique parfaitement soumis et loyaux, (les Canadiens) ont toujours une opposition marquée à certains actes du gouvernement, concernant des objets locaux. Il y a toujours une jalousie, un soupçon, une méfiance contre la mère-patrie, résultat nécessaire de la dépendance coloniale. C'est ce qui fait que les projets judiciaires du gouvernement anglais pour l'avantage du Canada, éprouvent de l'opposition de la part de la Législature Provinciale; et telle est l'appréhension que leur religion, leur langue, leurs lois et leurs usages peuvent être abrogés par des empiètements graduels du pouvoir Britannique, qu'ils préfèrent rétrograder dans la civilisation et dans les arts, plutôt que de céder un atôme de pouvoir ou d'usage."

Cet agréable paragraphe compose sans le moindre doute, la plus jolie petite *pillule* pétrie d'ignorance et de folie, qu'ait jamais faite le charlatan le plus préjugé et qu'a jamais avalée un patient sans finesse. L'auteur s'il est Américain, a éprouvé, il

paraît, pendant son séjour à Montréal, les dispositions bienveillantes de quelques *résidents Anglais*. Nous savons tous de combien de faussetés et de déguisemens, de préjugés et de passions et d'illibéralité sont assaisonnées les histoires dont quelques "résidents anglais" amusent leurs auditeurs, sur le compte des Canadiens et de la Chambre d'Assemblée de cette Province; avec quelle *gueule de fer* ils se permettent de parler d'ignorance et "d'ennemis de l'ordre social" et "d'ennemis de l'amélioration" et du reste; et il est aisé de remarquer dans le cas présent jusqu'à quel point notre "voisin Américain" a été amusé d'histoires à couleur ordinaire "par la bienveillance" de quelque "gueule de fer anglaise de Montréal."

Après s'être étendu un peu au long sur les *projets judiciaires* de quelques *anglais, &c.* l'Editeur du *Canadian Spectator* en vient à l'union et s'exprime ainsi: "la législature a résisté à l'union. Sur ce sujet, pas un mot, voisin Américain et résident anglais! qu'aucune gueule de fer ne préfère une syllabe; sachez, que Mr. le solliciteur-général Ogden, prôné jusqu'au ciel comme le champion de l'ordre social s'est désisté de l'union—parceque grâce à la persévérance des *démagogues* et des *démocrates*, l'union, comme il nous le dit, est morte. Elle est *défunte* et c'est pour cela, qu'il voterait contre cette union, &c. &c."

SUR LA LIBERTE' DE LA PRESSE.

ON peut donc compter comme un *nouvel et très grand avantage des lois de l'Angleterre, la liberté qu'elles laissent au peuple d'examiner et censurer la conduite du Gouvernement et de tous ceux qui en administrent quelque branche.*

Delorme sur la Const. d'Angl. chap. XII.

L'on ne doit pas s'étonner que des écrits qui ne favorisent pas les projets iniques des citoyens pervers, soient par eux réprouvés; mais il est surprenant que les principes fondamentaux de cette liberté de la Presse dont on se glorifie tant en Angleterre, soient tellement ignorés de ces mêmes citoyens, qu'ils se hasardent à faire retentir l'air de l'expression des sentimens que leur air de l'expression des sentimens que leur pusillanimité. . . . De là vient que ces hommes étrangers aux lois, étrangers aux idées que chaque sujet anglais doit avoir sur ses privilèges, et à tout ce qui peut opérer le bien général auquel ils renoncent, par un intérêt particulier, lancent dans le public, des opinions qui une fois émises et pesées, sont souvent plus préjudiciables à celui qui a eu assez peu de connaissance ou de discernement pour les former et assez peu de discrétion pour les donner, qu'à ceux contre lesquels elles sont dirigées. C'est ainsi que confondant le caractère politique avec le privé, la liberté d'attaquer le premier avec la défense de porter atteinte au second, ils sont sujets dans leurs petits écarts d'imagination (un peu augmentés par l'ignorance) à prendre pour *libelle* ce qui n'est que l'expression d'un mal dont quelques membres de la société se sont attiré le blâme, par leur conduite politique, et à conseiller à des gens assez peu instruits pour les regarder comme des *oracles*, de prendre des mesures que le bon sens et la loi réprouvent. "L'illibéralité, les *belles, cautions, emprisonnemens, châtimens*, digne cortège de ces lâches qui ont toujours

à la bouche, ces grands mots dont ils ne connaissent pas l'application, vous faites naître la risée et vous couvrez de ridicule, les citoyens pervers qui n'ont pour réparer leurs sottises, d'autres moyens que de rechercher aux pieds des tribunaux, la satisfaction que les lois accordent aux honnêtes gens dont l'honneur est attaqué, mais non pas à ceux qu'on accuse avec raison, d'avoir dans leur vie politique, *menti à leur consciences*." Qu'ils retournent donc sur les bancs, ces petits diseurs de grands mots qu'ils ne comprennent ni dans la théorie, ni dans la pratique. Qu'ils aillent demander à leurs *pédagogues* (car nous en connaissons qui sont obligés de parler sur la foi de leur *Magister*) l'explication et encore plus l'application de certains mots qu'ils n'ont peut-être jamais appris que pour les avoir entendu balbutier par d'autres aussi *savans* qu'eux-mêmes. Qu'ils se fassent éclaircir (puisque leurs *petits esprits* ne peuvent pas se tirer d'embaras) les connaissances embrouillées pour se servir du terme le plus modéré, qu'ils ont de leurs propres droits. Qu'ils ouvrent le premier livre élémentaire sur la Constitution d'Angleterre et qu'ils y apprennent pour la première fois, s'ils ne le savent pas, qu'ils connaissent pour la seconde s'ils l'ont déjà vu, que c'est en partie à cette liberté de la presse, que l'Angleterre doit cette perfection, pour ainsi dire, qui a été portée dans la conduite des grandes affaires. En voilà assez pour le moment. Il est à présumer que ce petit avis, engagera quelques uns de ces *savans* à accorder un *accueil favorable* à la modestie, et ensuite à avoir recours pour augmenter (car on n'en peut jamais trop savoir, quoi qu'en disent les *fainéans*) la *masse* de leurs connaissances. Si cependant leur *génie brillant* les empêchait de goûter les principes des meilleurs auteurs en ce genre (par esprit de contradiction *naturel aux grands hommes*) ils auront occasion de s'apercevoir que leurs menaces n'intimident guères ceux qui, ne leur en déplaise et pardon du terme, sont de bons sujets, et qui en cette qualité leur adresseront quelques petits mémoires qui peut-être ne seront pas de leur goût. . . .

AVERTISSEMENT.

M. PIERRE GOUIN, informe le public et particulièrement Messieurs les voyageurs, qu'ayant obtenue une licence de Traverser, il s'est pourvu d'un nombre suffisant de Bons Bâteaux, Canots et de Berges légères et sûres pour Traverser, de cette ville à l'autre côté, toutes personnes qui voudront bien se présenter chez lui pour cet effet. Il espère, par son activité, et le soins qu'il portera aux voyageurs et à leur bagage, mériter une partie de la faveur publique. Trois-Rivières, 29 Août, 1826.

Cheap! Cheap!

GOODS,

TO BE SOLD AT Mrs. JOHNSTON,
FOR A FEW DAYS ONLY.)

THE proprietor being about to leave for England he is determined to Sell off his Stock at very reduced prices, consisting of a variety of Dry Goods: fine muslins, india long cloth, table linens, silks, Jewellery, hard ware, a variety of Trinkets from on board an East India man, a variety of many other articles too tedious to detail.

—26 Sept. 1826.